

SAINT MAMERT ACTUALITES

Saint Mamert actualités, le bulletin qui vous informe entre deux Griffes.



JOURNEE DU 8 MAI

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie de commémoration du 8 mai se déroulera à 11h30 aux monuments aux morts. Les élus rendront hommage aux victimes de la Seconde Guerre Mondiale. Après la cérémonie, un vin d'honneur sera offert au foyer.

RAMASSAGE DES DECHETS

La municipalité organise le samedi 8 mai après-midi une sortie ramassage des déchets le long du chemin de Robiac, dans le ruisseau des Leins et les fossés du village. Tous les Saint Mamertois sont invités à participer à cette action collective. Rendez-vous à **14h30** devant la mairie avec des gants. Après le ramassage, un goûter sera offert à tous les participants.



MARCHÉ DU PRINTEMPS DIMANCHE 22 MAI

A vos agendas ! Le marché du printemps aura lieu cette année le dimanche 22 mai de 10h à 16h sur la place de l'Eglise. Nos entrepreneurs locaux vous proposeront des idées cadeaux à l'occasion de la fête des mères : bijoux, beauté, couture, lecture... mais aussi des produits du terroir et de la cuisine traditionnelle et familiale, avec restauration sur place possible.

Vous êtes artisan, commerçant, auto-entrepreneur ou créateur et vous souhaitez un emplacement ? Faites votre demande par mail à : clemence.cossart@st-mamertdugard.fr



JOURNÉE « RENDEZ-VOUS AUX JARDINS » SAMEDI 4 JUIN

Le samedi 4 juin, la commune participe à cette manifestation européenne, conçue pour faire découvrir la variété et la richesse des jardins et le rôle qu'ils jouent dans notre bien-être.

Au programme :

- Promenade de reconnaissance et d'étiquetage des plantes qui poussent librement dans les interstices des rues du centre village, avec l'association "l'Oeil Vert"

- Circuit de découverte de différents jardins: une balade en autonomie, qui vous fera passer par le parc des associations, les jardins partagés des Tinelles, des jardins de particuliers et celui de "la Mazade"...

Le programme détaillé sera affiché dans le village mi-mai.



NOUVEAU PLANNING CONSEILLER NUMÉRIQUE

François-Joseph DUJEU vous accueille :

SANS RENDEZ-VOUS

A la maison Dumond : lundi de 9h00 à 12h00

Au centre Médico Social : vendredi de 10h00 à 12h00

AVEC RENDEZ-VOUS

A la maison Dumond :

Le lundi de 13h00 à 17h00

Le vendredi de 14h00 à 16h30



ASSAINISSEMENT DU QUARTIER FOUNZAOUS

La commune a sollicité Nîmes Métropole pour la réalisation d'une étude destinée à évaluer les modalités techniques et l'évaluation du coût de création d'un réseau d'assainissement collectif du quartier Founzaous.

L'étude étant terminée, il va être proposé aux habitants une réunion publique en juin avec les services de Nîmes Métropole, compétents en matière d'assainissement et d'eau potable sur tout le territoire de notre commune. Les habitants seront informés très prochainement de la date et de l'heure de cette réunion qui pourra se tenir au foyer compte tenu de la levée des règles sanitaires.



RUES DE LA GALINIÈRE ET DES ACACIAS

Dans le cadre du programme des travaux de réfection et d'entretien des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, la communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole va réaliser à partir de fin avril, début mai et durant 2 mois des travaux de réfection des réseaux.

Par la suite, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) va procéder à l'enfouissement et à la mise en discrétion des réseaux électriques et France télécom. Compte tenu de la période estivale et des délais d'interventions, les travaux ne devraient pas se terminer avant la fin octobre, début novembre. La commune va profiter de ce délai pour travailler avec un bureau d'étude sur un projet de réfection globale des voiries dégradées par ces différents chantiers en étudiant la possibilité d'y réaliser des plantations. Dans l'attente, les zones dégradées seront remises en état et goudronnées provisoirement pour sécuriser les accès à la fin des chantiers.

La municipalité vous remercie pour votre compréhension face aux désagréments occasionnés pendant cette période de travaux.



PLACE DES ÉCOLES, PHASE 2

Les travaux de la phase 2 de la place des écoles avancent à un rythme soutenu.

Les opérations d'enfouissement des réseaux secs et humides sont terminées. Les terrassements et les opérations de coulage du béton désactivé du nouveau parking derrière les ateliers municipaux sont aussi en cours de finition. Le parvis devant l'entrée de l'école maternelle est bétonné. Les bassins en creux qui vont récupérer et infiltrer les eaux de ruissellement pluvial seront terminés début mai.

L'entreprise Eiffage vient d'attaquer la réfection du parking de la maison médicale ainsi que le réaménagement global de cette zone après rachat par la commune d'une partie du terrain aux propriétaires.

Les plantations d'arbres sont terminées. Des arbustes seront encore plantés cet automne pour finir de végétaliser cette nouvelle place. Le terrain de pétanque va bientôt être réalisé ; les tables, bancs, balançoire et équipements divers vont être posés en mai.

Parents, enfants et habitants pourront très bientôt profiter de tous ces nouveaux équipements en toute sécurité.



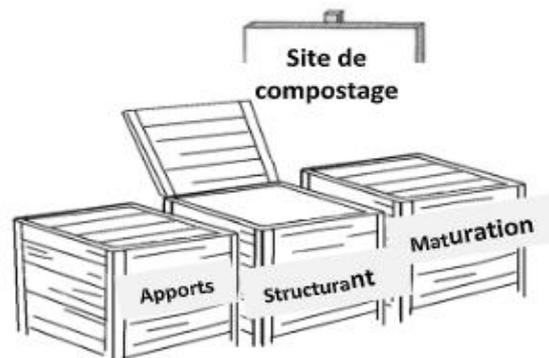
UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ A VOTRE DISPOSITION

Une aire de compostage partagé va être installée sur notre commune. En effet, notre village est engagé dans la réduction et la valorisation des biodéchets, en partenariat avec Nîmes Métropole dans le cadre du « Territoire 100% compostage ». Chaque année, 30 % des déchets ménagers sont des biodéchets, c'est-à-dire des déchets alimentaires qui pourraient être compostés au lieu d'être incinérés. L'installation d'un site de compostage partagé va permettre aux habitants de réduire leurs biodéchets, et de récolter du compost.

COMMENT CA MARCHE ?

Un composteur partagé se compose de trois bacs en bois :

- **Un bac d'apport** dans lequel vous pourrez déposer vos déchets alimentaires :
 - Restes de fruits et de légumes
 - Coquilles d'œufs broyés
 - Thé (même le sachet en papier)
 - Marc de café (même le filtre en papier)
 - Restes de pâtes et de riz



Il faudra rajouter du broyat fourni par la commune, que vous prélèverez du bac structurant.

ATTENTION, certains aliments sont interdits, à ne pas déposer dans le bac :

- Viande et poisson
 - Pain
 - Sacs dit compostables
 - Coquilles de fruits de mer
- **Un bac de « structurant »** qui est alimenté en broyat par la commune. Il vous permettra de déposer, sur les déchets alimentaires que vous apportez, un peu de matière sèche.
 - **Un bac de maturation**, qui sera en permanence fermé. Il permet d'accueillir au bout de six mois les biodéchets du bac d'apport, pour terminer le processus de compostage.

OU ? Les trois bacs seront placés Place des Ecoles à côté du hangar municipal.

QUAND ? L'inauguration du composteur partagé aura lieu le mercredi **25 MAI à 14h30.**

**SI VOUS SOUHAITEZ REDUIRE VOS DECHETS ET RECOLTER DU COMPOST,
REJOIGNEZ-NOUS DANS CETTE ACTION !**



Le projet de réhabilitation du site de la cave coopérative a été abordé lors d'une commission urbanisme. Ce dossier a fait l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 12 avril.

Les élus ont choisi à l'unanimité de confier la conception du projet, son suivi et sa réalisation à la Société Publique Locale Agate. Créée en mai 2012, la SPL Agate, société de droit privé à capitaux publics, accompagne ses communes actionnaires, présentes sur le territoire de Nîmes Métropole, pour des opérations d'aménagement, de construction ou d'exploitation de services publics à caractère industriel, commercial, ou toutes autres activités d'intérêt général.

Elle est un accélérateur de l'attractivité territoriale sur le plan de l'urbanisme et du développement économique.

Il a été décidé de passer une concession avec la SPL Agate afin de faciliter la définition et la réalisation de ce projet.

La SPL Agate a d'ores et déjà travaillé avec les élus pour définir les grandes lignes d'un programme d'investissement sur les 9600 m² acquis par l'EPF (établissement public foncier) Occitanie sur toute la zone de la cave coopérative.

Grace à ce travail, la SPL Agate a pu déposer en avril auprès de différents financeurs, pour le compte de la commune une demande de financement au titre du fond friches (80% d'aides maximum) pour le rachat des terrains à l'EPF, la réalisation des opérations de démolition et de mise en sécurité.

Le projet va pouvoir débuter et les élus organiseront au plus vite la concertation avec la population à travers plusieurs modalités. Un article détaillé dans le prochain Griffes vous présentera dans le détail les étapes de la réalisation de ce projet, son contenu, son coût estimatif et le calendrier prévisionnel.



INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE « LES PÉQUELETS » POUR LA RENTREE 2022-2023 A PARTIR DU 19 AVRIL 2022 SUR RENDEZ-VOUS

→ Qui peut-on inscrire ?

Les enfants de St Mamert et de Parignargues nés en 2019 et les nouveaux résidents, nés en 2017, 2018 et 2019

→ Comment s'inscrire ?

Se rendre à la **mairie de St Mamert** avec les pièces suivantes pour faire une pré-inscription :

- un justificatif de domicile récent
- le livret de famille
- les numéros de portable et adresses mails des parents

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie : Lundi 13h-18h. Mardi et Jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h. Mercredi et Vendredi : 8h30-12h

La directrice de l'école maternelle reçoit sur rendez-vous à partir du 19 avril.

Pour la prise de rendez-vous contacter le **04.66.81.19.54** ou par mail : **maternelle.st.mamert@wanadoo.fr**